| **ACTIVITES / TACHES**  **IMAGE DE L’EMPLOI** | **COMPETENCES :** l’organisme doit démontrer que son parcours permet réellement de développer chacune des compétences du parcours, dans le respect des critères de performance attendus | **Quels sont les modules / séquences de votre parcours préparent à chacune de ces compétences ?** | **A quel(s) thème(s) de formation raccrochez-vous vos propres modules (cf. Note de cadrage de la formation)?** | **Quelle durée type d’apprentissage estimez-vous pour chacune de ces compétences ?** | **Comment contextualisez-vous les contenus aux environnements professionnels futurs des candidats pour chacune de ces compétences** *(ex : projets, immersions,*  *benchmark, études de cas,…)* **?** |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **BLOC 1 - Définir une démarche stratégique Green IT** | | | | | | |
| Activité 1 : Réalisation d’un bilan global des impacts environnementaux du système d’information et de sa maturité | C1.1 Réaliser une Analyse de Cycle de Vie (ACV) en recueillant des données d’inventaire du système d’information de l’organisation afin de pouvoir en quantifier les impacts environnementaux et sociaux. |  |  |  |  |
| C1.2 Evaluer la maturité de l’entreprise en s’appuyant sur des référentiels ainsi qu’un système d’évaluation et de comparaison afin de dresser un état des lieux de l’organisation sur ses pratiques Green IT. |  |  |  |  |
| C1.3 Etablir le bilan Green IT de l’entreprise en analysant et en interprétant les données recueillies pour identifier les leviers d’action possibles. |  |  |  |  |
| C1.4 Restituer le bilan Green IT auprès des donneurs d’ordre en présentant l’état des lieux afin d’éclairer les parties prenantes au regard des constats établis. |  |  |  |  |
| Activité 2 : Formalisation d’un plan d’action stratégique et d’indicateurs de suivi | C1.5 Elaborer un plan d’action Green IT en se conformant aux résultats du bilan et aux référentiels de bonnes pratiques en vigueur afin de proposer un ordonnancement en cohérence avec la stratégie Green IT. |  |  |  |  |
| C1.6 Valider l’opérationnalité du plan d’action Green IT avec les équipes techniques en y apportant les ajustements nécessaires pour lever les freins et garantir l’atteinte des objectifs. |  |  |  |  |
| C1.7 Définir des indicateurs Green IT en s’appuyant sur des référentiels de bonnes pratiques afin de pouvoir suivre la réalisation du plan d’action et l’évolution de la mesure d’empreinte dans la durée. |  |  |  |  |
| Activité 3 : Alignement du plan d’action Green IT sur la stratégie RSE de l’entreprise et validation | C1.8 Identifier les objectifs de développement durable de l’entreprise sur la base de la stratégie et les indicateurs RSE en vue de garantir leur cohérence avec le plan d’action Green IT. |  |  |  |  |
| C1.9 Présenter le plan d’action Green IT auprès des donneurs d’ordre en alliant les gains environnementaux et sociaux aux intérêts économiques afin de valider le cap stratégique à suivre en termes d’objectifs. |  |  |  |  |

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **BLOC 2 – Piloter une démarche Green IT à l’échelle d’un projet** | | | | | | |
| Activité 1 : Déploiement du plan d’action Green IT et mobilisation des parties prenantes | C2.1 Développer une filière interne de référents techniques Green IT en mettant en place des actions d’accompagnement afin de garantir leur mise à niveau et l’efficacité du déploiement du plan d’action. |  |  |  |  |
|  | C2.2 Conseiller les parties prenantes internes à l’entreprise sur le choix d’un partenaire ou d’une solution en évaluant leurs besoins afin de garantir l’adéquation des propositions avec leurs objectifs stratégiques et opérationnels. |  |  |  |  |
|  | C2.3 Collaborer avec les services achats de l'entreprise en intégrant des critères de durabilité, d’éco-conception et de responsabilité sociale dans le processus d’approvisionnement afin de faire évoluer les pratiques vers des achats informatiques plus responsables. |  |  |  |  |
| Activité 2 : Pilotage des projets de Green IT et collaboration avec les parties prenantes | C2.4 Organiser les différentes phases d’un projet Green IT en attribuant les tâches aux parties prenantes et en mettant en place des outils de pilotage afin de garantir une collaboration efficace et la tenue des objectifs. |  |  |  |  |
| C2.5 Superviser les projets Green IT en assurant la coordination des parties prenantes afin de faciliter l’avancement du projet et la mobilisation des acteurs. |  |  |  |  |
|  | C2.6 Évaluer les résultats du projet en s’appuyant sur des indicateurs financiers et extra-financiers afin de mettre en évidence les facteurs ou les variables sociales, environnementales et économiques nécessaires à la prise de décision. |  |  |  |  |
| Activité 3 : Animation de l’amélioration continue de la démarche Green IT | C2.7 Réaliser une veille règlementaire et technologique spécifique aux enjeux du Green IT en mobilisant des ressources de référence afin de se tenir informé des évolutions, de faire évoluer la démarche et les pratiques. |  |  |  |  |
|  | C2.8 Repérer des opportunités de développement en s’appuyant sur la veille et les pistes de réflexion dégagées afin d’améliorer les performances du SI de l’entreprise et de les intégrer à la démarche. |  |  |  |  |
|  | C2.9 Organiser des ateliers de retour d'expérience à l'issue des projets Green IT en favorisant l’expression des succès et des difficultés rencontrées, à des fins d’amélioration continue et de capitalisation de l’expérience. |  |  |  |  |

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **BLOC 3 – Animer une démarche Green IT** | | | | | |
| Activité 1 : Conduite du changement liée à la transformation numérique responsable | C3.1 Accompagner les collaborateurs et la direction de l’entreprise dans la compréhension des enjeux du Green IT en conduisant des actions de sensibilisation pour faciliter l’adhésion et le changement de pratiques. |  |  |  |  |
| C3.2 Participer à la montée en compétences des collaborateurs pour ancrer la durabilité au cœur des pratiques de l’entreprise, en intégrant le numérique responsable aux plans de développement des compétences (en lien avec la DRH) et en orientant les choix de formation. |  |  |  |  |
| Activité 2 : Promotion de la démarche Green IT | C3.3 Intégrer les bonnes pratiques de Green IT dans les processus et les politiques de l’entreprise pour les diffuser à l’ensemble des directions métier en proposant une feuille de route aux donneurs d’ordre. |  |  |  |  |
| C3.4 Mettre en place une communication interne en mobilisant les canaux existants et en créant des supports afin d’informer régulièrement les collaborateurs sur les objectifs, les avancées et les bénéfices de la transformation Green IT. |  |  |  |  |
| C3.5 Promouvoir la démarche Green IT auprès des clients et des partenaires externes en communiquant, avec les services concernés, sur les actions conduites pour les valoriser au sein de la marque employeur. |  |  |  |  |
| Activité 3 : Structuration, animation et participation à un réseau Green IT | C3.6 Participer activement à la communauté Green IT en partageant ou en développant ses expériences et ses compétences pour s’inscrire dans une dynamique collective, améliorer ses pratiques et légitimer la démarche de l’entreprise. |  |  |  |  |
|  | C3.7 Construire un réseau d’ambassadeurs en mobilisant des collaborateurs sensibilisés aux enjeux sociaux et environnementaux pour faire émerger une culture d’entreprise autour du Green IT. |  |  |  |  |